

L'Etrangeté française, Philippe d'Iribarne

L'auteur : Polytechnicien, Philippe d'Iribarne (né en 1937) est directeur de recherche au CNRS (équipe "Gestion & Société"). Il travaille sur l'influence des cultures nationales sur le fonctionnement des organisations. Quelques-uns de ses ouvrages : *La Logique de l'honneur* (Seuil, 1989), *Cultures et mondialisation* (avec Alain Henry, Jean-Pierre Segal et al., 1998), *Penser la diversité du monde* (Seuil, 2008).

///

Résumé : Dans cet essai au croisement de la philosophie politique, de la sociologie et de l'économie, l'auteur interroge les spécificités de la société et de la culture françaises, et leurs contradictions apparentes, en les comparant aux systèmes symboliques et socio-historiques d'autres pays, essentiellement les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne. L'auteur insiste sur l'imbrication du moderne et du traditionnel dans chaque société (progrès / résistances).

Au fil des chapitres, l'essai montre la prégnance en France d'un idéal de noblesse, rendant compte du système éducatif (noblesse scolaire et Grandes Ecoles) et social général (importance du statut social, professionnel, etc.), qui explique aussi l'attachement au modèle social français, au service public, et les résistances aux exigences de flexibilité du marché du travail et du libéralisme économique. Il identifie une contradiction entre l'attachement à la notion de noblesse et le refus républicain de l'admettre, qui créerait une difficulté à gérer l'hétérogénéité de la population française.

///

Points saillants : L'importance de cet attachement à la **noblesse** et au rang conditionne en effet les acceptions françaises de la liberté et de l'égalité. Aux Etats-Unis, les idéaux démocratiques incitent à organiser des négociations équilibrées au sein de relations de travail inspirées par une **logique marchande**. Dans le monde anglo-saxon, un lien intime associe les notions de liberté et de propriété ("être maître chez soi" ; cf. Locke et l'état de nature, ou les critiques du libéral Burke contre la Révolution française et la manière dont la nouvelle Assemblée nationale traita les biens du clergé).

La liberté allemande, elle, se fonde sur l'insertion dans une **communauté** : la liberté d'un individu se définit par sa relation (et, en partie, sa dépendance) à un tout. Le discours de Fichte à la nation allemande exalte une liberté collective, celle d'une communauté maîtresse de sa destinée.

En France, liberté et noblesse ne sont pas indissociables : Sieyès, dans *Qu'est-ce que le tiers état ?* (1789), tout en s'attaquant à la noblesse comme groupe social, se réfère aussi à la noblesse comme qualité d'être, une sensibilité porteuse d'un sentiment de grandeur ou bien d'humiliation. La conception de la noblesse s'accompagne en effet de celle de l'indignité (l'impureté). Tocqueville (« *les mâles et fières vertus du citoyen* »), exprime ses craintes dans *De la démocratie en Amérique*, sur le destin des démocraties et le risque qu'elles n'engendrent une forme de servitude (le contraire de la noblesse).

Iribarne identifie trois voies françaises d'affranchissement de l'impureté : **cléricale** : par l'esprit et l'art /// **aristocratique** : par le fait de gloire, la mémoire /// **bourgeoise** : par la lutte contre la corruption (Cf. Proust, *La Recherche du temps perdu*, et Bourdieu, *La Distinction*)

Il contraste ensuite les visions française et américaine sur cette notion d'impureté :

→ Etats-Unis : le péché et l'argent du péché souillent. La pureté relève d'un registre religieux.

→ France : **honneur et déshonneur** gouvernent la sphère publique, dans un registre donc directement social. C'est ici que l'idéal de noblesse rejoint celui républicain d'égalité : l'hétérogénéité sociale n'empêche pas une certaine égalité de dignité au sein de chaque corps professionnel.

(Cf. Michèle Lamont, Monney, *Moral, Manners. The Culture of the French and the American Upper-Middle Class* (1992, trad. Française 1995)).

L'auteur insiste ensuite sur la crise du « **modèle social** » français. Si, « *dans tous les pays démocratiques, la dépendance du salarié peine à s'accorder avec la liberté du citoyen* », chaque société tente de résoudre ce paradoxe. Aux Etats-Unis, la contradiction se règle à travers la logique du marché, le **contrat** définissant chaque terme d'« *une libre négociation entre égaux* ». Cette logique implique que, dans sa relation au client : le prestataire est à la disposition de ce dernier et se doit de lui donner le maximum de *value for money*.

En France, la logique est contraire. La notion de noblesse a conduit au milieu du XXe siècle à l'apparition du statut de **cadre**, spécificité nationale (cf. les travaux du sociologue Luc Boltanski) et à définir une noblesse par corporation. Cette importance du statut explique aussi le choc que peut provoquer un éventuel **déclassement** social en France (alors qu'il serait plus facilement accepté aux Etats-Unis). Cette importance du statut explique aussi les rigidités structurelles du marché du travail et le refus plus marqué de la flexibilité en France, par conséquent aussi le maintien de hauts niveaux de chômage. Selon Iribarne, ces attachements ne permettent pas la mise en place de politiques de rénovation : l'alternative à la rupture reste la résistance.

Quant à la relation au client, elle conduit le prestataire à se poser aussi en **prescripteur**, répondant certes à un besoin mais en se donnant le droit de conseiller sur les moyens et la méthode pour le satisfaire. L'attachement au service public représente ainsi un autre moyen d'échapper à la logique et au diktat de l'usager / consommateur / client. Il en va de même pour le rapport à l'autorité : pays pourtant hiérarchique, la France est aussi réputée par son esprit frondeur et la valorisation de la distinction entre le texte de la loi et la pratique (son interprétation).

Concernant l'éducation, la France a fondé son système sur la **méritocratie**, et la définition pour la vie de l'appartenance à un **rang**. Par le système particulier des Grandes écoles, le concours définit le statut plus que l'enseignement que l'on recevra. Cet idéal de noblesse explique aussi l'importance de la formation théorique pour l'**éducation du citoyen**, et sa prise en charge logique par l'Etat : L'école n'est pas asservie au monde de la production. En Allemagne, l'éducation facilite l'insertion dans une communauté de métiers, qui peut coexister parmi d'autres. Aux Etats-Unis prime la notion de **capital humain** ; l'éducation est perçue comme un investissement augmentant la valeur marchande de son bénéficiaire, et il n'est donc pas choquant qu'elle soit privée et payante.

Pour ce qui est de la vie en société et de l'immigration, Le modèle anglo-saxon se fonde sur l'idée que nous sommes égaux (semblables) dans l'espace public, et libres (donc distincts) dans la sphère privée, ce qui permet une gestion des différences plutôt tolérante (sans éviter les crises) mais peu solidaire et passant par le communautarisme ("qui se ressemble s'assemble"). Une conception de la société qui n'a rien d'universel.

En France, prédominent l'attachement au rang ET une vision indifférenciée de l'humanité, autour de la figure fondatrice du **Citoyen**. Ce qui explique la pression assimilatrice : outre l'importance de la figure politique du citoyen, on trouve la conviction que la grandeur vient de l'émancipation des attaches auprès d'une communauté singulière. Les héritages historiques (société d'ordres sous l'Ancien régime, Shoah et antisémitisme d'Etat) font aussi qu'en France la caractérisation ethnique d'un individu par une autorité sociale ou politique est prise d'emblée comme une stigmatisation inacceptable.

D'où cette contradiction française entre une société de rangs, éprise de noblesse et de grandeur, et l'idée d'une expérience sociale et politique servant de phare pour une humanité unie autour de valeurs universelles, oubliée des préjugés, attachée à la raison.

///

Conclusions : A travers cette étude, Iribarne, dans une approche majoritairement centrée sur la sociologie du travail et le management, pose aussi la question suivante : Le modèle social français est-il soluble dans la **mondialisation** ?

Il fait cependant le constat que la mondialisation, malgré ses logiques et dynamiques d'uniformisation des pratiques sociales, économiques, culturelles et politiques, révèle aussi grandement les **spécificités nationales**, et que la définition de l'**Occident** dans ses fondements (démocratie, individu, liberté, égalité, dignité) est au moins double, atlantique ou continentale, sinon triple (en considérant l'approche allemande).